

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
fixant les modèles de proposition de nomination à titre  
définitif aux fonctions de directeur de zone et de délégué  
au contrat d'objectifs conformément aux articles 69, § 2,  
alinéa 1<sup>er</sup>, et 84, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, du décret du 13 septembre  
2018 portant création du Service général de pilotage des  
écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut  
des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs**

**A.Gt 03-06-2021**

**M.B. 14-06-2021**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs, articles 69, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, et 84, § 2, alinéa 1<sup>er</sup> ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;  
Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de directeur de zone est repris en annexe 1 du présent arrêté.

**Article 2.** - Le modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de délégué au contrat d'objectifs est repris en annexe 2 du présent arrêté.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption.

**Article 4.** - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 3 juin 2021.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

**Annexes 1 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les modèles de proposition de nomination à titre définitif aux fonctions de directeur de zone et de délégué au contrat d'objectifs conformément aux articles 69, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, et 84, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs**

**Modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de directeur de zone**



MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-  
BRUXELLES  
SERVICE GÉNÉRAL DU PILOTAGE DES ÉCOLES  
ET DES CPMS

**PROPOSITION DE NOMINATION À TITRE  
DEFINITIF À LA FONCTION DE DIRECTEUR  
DE ZONE**

A. PROPOSITION DE NOMINATION À TITRE DÉFINITIF À UNE  
FONCTION DE PROMOTION DE DIRECTEUR DE ZONE :

Cette proposition de nomination est prise en application de l'article 69, §2 du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et Centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs.

Considérant que le membre du personnel identifié ci-dessous :

- Nom et prénom du directeur de zone : xxxxxxxx (matricule xxxxxxxx)
- Adresse : xxxxxxxx

remplit les conditions d'accès à la fonction de promotion de directeur de zone prévues à l'article 19, §1er ou §2 du décret du 13 septembre 2018, a réussi l'épreuve de certification à l'issue de la formation d'insertion professionnelle et a fait l'objet d'une évaluation favorable à l'issue du stage :

- Zone d'affectation: xxxxxxxx
- Date d'entrée en stage : xxxxx
- Date de la réussite de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale : XXXX
- Date de la réussite de l'épreuve de certification à l'issue de la formation d'insertion professionnelle : XXXXX
- Date de l'évaluation à l'issue de stage : xxxxxx
- Mention de l'évaluation à l'issue de stage : xxxxxx

**Il est dès lors proposé à la nomination à titre définitif en tant que directeur de zone à la date du xxxxx pour la zone d'affectation xxxxx.**

Pour notification,  
Date et signature du fonctionnaire général

B. RÉPONSE DU MEMBRE DU PERSONNEL (cocher la case correspondant au choix exprimé) :

- J'accepte la proposition de nomination à titre définitif à la fonction de directeur de zone dans la zone de XXXXXX
- Je refuse la proposition de nomination à titre définitif à la fonction de directeur de zone dans la zone de XXXXXX

REMARQUES IMPORTANTES :

Conformément à l'article 69, §2 du décret précité, l'intéressé.e dispose d'un **délai de 10 jours ouvrables** pour faire part au fonctionnaire général de son acceptation ou de son refus de nomination à titre définitif dans l'emploi proposé. Il/Elle notifie sa décision au Délégué coordonnateur par courrier recommandé avec accusé de réception.

Fait en 2 exemplaires à XXX

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

**Annexes 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les modèles de proposition de nomination à titre définitif aux fonctions de directeur de zone et de délégué au contrat d'objectifs conformément aux articles 69, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, et 84, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs**

**Modèle de proposition de nomination à titre définitif à la fonction de délégué au contrat d'objectifs**



MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-  
BRUXELLES  
SERVICE GÉNÉRAL DU PILOTAGE DES ÉCOLES  
ET DES CPMS

**PROPOSITION DE NOMINATION À TITRE  
DÉFINITIF À LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ  
AU CONTRAT D'OBJECTIFS**

A. PROPOSITION DE NOMINATION À TITRE DÉFINITIF À UNE  
FONCTION DE PROMOTION DE DÉLÉGUÉ AU CONTRAT  
D'OBJECTIFS :

Cette proposition de nomination est prise en application de l'article 84, §2 du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et Centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs

Considérant que le membre du personnel identifié ci-dessous :

- Nom et prénom du délégué au contrat d'objectifs: xxxxxxxx (matricule xxxxxxxx)
- Adresse : xxxxxxxx

remplit les conditions d'accès à la fonction de promotion de délégué au contrat d'objectifs prévues à l'article 19, §1<sup>er</sup> ou §2 du décret du 13 septembre 2018, a réussi l'épreuve de certification à l'issue de la formation d'insertion professionnelle et a fait l'objet d'une évaluation favorable à l'issue du stage :

- Zone d'affectation: xxxxxxxx
- Date d'entrée en stage : xxxxx
- Date de la réussite de l'épreuve de certification à l'issue de la formation initiale : XXXX
- Date de la réussite de l'épreuve de certification à l'issue de la formation d'insertion professionnelle : xxxxxxx
- Date de l'évaluation à l'issue de stage : xxxxx
- Mention de l'évaluation à l'issue de stage: xxxxxxx

**Il est dès lors proposé à la nomination à titre définitif en tant que délégué au contrat d'objectifs à la date la date du xxxxx pour la zone d'affectation xxxx.**

Pour notification,  
Date et signature du Délégué coordonnateur

B. RÉPONSE DU MEMBRE DU PERSONNEL (cocher la case correspondant au choix exprimé) :

- J'accepte la proposition de nomination à titre définitif à la fonction de délégué au contrat d'objectifs dans la zone de XXXXXX
- Je refuse la proposition de nomination à titre définitif à la fonction de délégué au contrat d'objectifs dans la zone de XXXXXX

REMARQUES IMPORTANTES :

Conformément à l'article 84, §2 du décret susmentionné, l'intéressé.e dispose d'un **délai de 10 jours ouvrables** pour faire part au Délégué coordonnateur de son acceptation ou de son refus de nomination à titre définitif dans l'emploi proposé. Il/Elle notifie sa décision au Délégué coordonnateur par courrier recommandé avec accusé de réception.

Fait en 2 exemplaires à XXX

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 juin 2021 fixant les modèles de proposition de nomination à titre définitif aux fonctions de directeur de zone et de délégué au contrat d'objectifs conformément aux articles 69, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, et 84, § 2, alinéa 1<sup>er</sup>, du décret du 13 septembre 2018 portant création du Service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs et modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement

Bruxelles, le 3 juin 2021.

---

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

La Ministre de L'Education,

Caroline DESIR